Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 101 Cote : 11NUM/1R1471_04

FICHES CRÉÉES

FICHE CREEE

Nom : Bernard

Prénoms : François Camille Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 372

Classe de mobilisation : ~~1902~~ ~~1907~~ 1900

ÉTAT CIVIL.

Né le 24 Septembre 1888, à St Georges d'Espéranche canton d' Heyrieux, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche canton d' Heyrieux, département de l'Isère, profession de Coiffeur Cultivateur, fils de Jean Etienne et de Michalard, Marie, domiciliés à St Georges d'Esp.ce canton d' Heyrieux, département de l'Isère

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux et , sourcils châtains, yeux bleus, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond visage ovale.

Taille : 1 m. 71 cent. Taille rectifiée : m. cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.

Classé dans la 1re partie de la liste en 1909.

Classé dans la e partie de la liste en 19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 79 de la liste d'Heyrieux

Incorporé le 7 octobre 1909. Arrivé au corps et soldat de 2e classe le 8 Oct. pour. Envoyé en congé le 24 Septembre 1911. Certificat de bonne conduite. Accordé.

Rappelé à l'activité par suite de la Mob.on Gle (Décret 1er du 1er Août 1914) Arrivé au corps le 2 Août 1914 Proposé pour nouvelle Service auxiliaire par la Cie de Réforme de Montélimar du 23 Février 1916 pour : Ankylose fonctionnelle de la main gauche (Blessure de guerre.) Le Colonel, Dans le dit Service) Mainten. par Déc.on du 9e Corps en date du 28 Février 1916 Maintenu Service auxiliaire par la Cie de réforme de Montélimar du 26 Juin 1916. (Loi 17 août 1915.) Passé au 3e Groupe d'aviation le 9-8-1917 Rentré au Corps le 11 Janvier 1918 Parti le 23 Août 1914 Blessé le 3 Sept 1914 Rentré au Corps le 23 Août 1917

Mis le 1919 en congé illimité de démobilisation 6e échelon - N° 1110

par le dépôt du 2ème Gpe Aviation

se retire à St Georges d'Espéranche (Isère) dans la Réserve du 35e R.I.T. le 1er Janv. 1921

Maintenu Ste auxiliaire, proposé pour pension permanente, maladie permanente 10% par la Comm. de C.S.R. de Lyon du 28 janvier 1921 pour "gêne fonctionnelle de la main gauche, selon les parties cubitale."

Passé le 1er Octobre 1923 classe 1904 de mobilisation père de deux enfants (Art. 58 de la loi du 1er Avril 192

Passé le 4 Mars 1924 classe 1902 de mobilisation père de ~~un~~ 3e enfants (Art. 58 de la loi du 1er Avril 1923) Passé sans affectation le 1er mars 1927 CR 134812 du 19-10-1926

Passé le 28 Juillet 1927 classe 1900 de mobilisation père de ~~1~~ 4e enfants (Art. 58 de la loi du 1er Avril 1923)

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
52e d'Infanterie		~~1317~~
Rgt d'inf.ie de Montélimar	127	~~33719~~
D.o	375	~~41751~~
2e Groupe d'aviation	126 Ha	35818
AFFECTATIONS d'après guerre		
35e Rgt d'Aviation d'observation		
Sans affectation		

Armée territoriale — Disponibilité de la réserve de l'armée active

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	(D) DOMICILE (R) RÉSIDENCE

CAMPAGNES.

Campagne d'Allemagne du : 2 août 1914 au : 20 mars 1919

Infanterie Simple 2 Août 1914 au 22 Août 1914

Armées N.N.E. 23 Août 1914 au 3 Sept 1914

Infanterie double 4 Sept 1914 au 3 Sept 1915

Infanterie Simple 4 Sept 1915 au 28 Août 1917

(Armées N.N.E. 29 Août 1917 au 20 Mars 1919

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Blessures à la Main le 3 Sept.bre 1914 à la Salles (Vosges) Section du bras gauche perforation du Coude.

52e R.I. - 8e Cie du 23-8-1914 au 3-9-1914 (Blessé) 20/10/38

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans la	52e Régt d'Infanterie	du 2 Août	au 16 Septembre 1913
	2e dans la		du	au
Armée territoriale	Supplémentaire dans la		du	au
	1re dans la		du	au
	Supplémentaire dans la		du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.			Du	au
			Du	au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
			15-10-1937

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).